

# Signify France

## Index de l'égalité professionnelle 2022

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 et du décret d'application qui en découle du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, Signify publie le 1er mars 2022 son index d'égalité femmes-hommes avec un score de 90 points sur 100.

[Vous trouverez ci-contre le détail des indicateurs.](#)

[En savoir plus sur l'index de l'égalité professionnelle](#)

	Indicateur Calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus en 2021
Ecart de rémunération (en %)	1	4,4	35
Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	0,7	20
Écarts de promotions (en points de %)	1	0,1	15
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5
Total des indicateurs calculables			90
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>90</b>